

**NOTICE D'INFORMATION  
SUR LA PROTECTION DES  
DONNEES A CARACTERE  
PERSONNEL**




## Table des matières

<b>PREAMBULE</b> .....	3
<b>1. LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT</b> .....	4
<b>2. LES DONNEES COLLECTEES ET TRAITEES PAR LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT</b>	4
<b>3. MODE DE COLLECTE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b> .....	6
<b>4. FINALITES DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b> .....	6
<b>5. BASES LEGALES DES TRAITEMENTS DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b> ....	7
<b>6. COMMUNICATION ET ACCES DES DONNEES</b> .....	7
<i>6.1. Communication des données aux sous-traitants</i> .....	8
<i>6.2. Personnes ayant accès aux données à caractère personnel</i> .....	8
<b>7. TRANSFERT DE DONNEES HORS DE L'ESPACE CEDEAO</b> .....	9
<b>8. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b> .....	9
<b>9. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES</b> .....	11
<b>10. CONTACTS DU CORRESPONDANT A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL</b> .....	12
<b>11. MODIFICATIONS APPORTEES A LA NOTICE D'INFORMATION</b> .....	12

## PREAMBULE

BRIDGE BANK GROUP, en abrégée « BBG », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de francs CFA 12.500.000.000 ayant son siège social à Abidjan Plateau, 33 Avenue du Général de Gaulle, Immeuble TEYLION, 01 boîte postale 13002 Abidjan 01 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2004-B-6821, accorde une importance à sa politique de conformité et aux respects de la protection des données à caractère personnel.

La Banque a décidé de se conformer à la loi N° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel en réalisant ce qui suit :

-  Adoption d'une politique de protection des données à caractère personnel qui a fait l'objet de publication sur son site internet  
<https://www.bridgebankgroup.com/images/articles/bridgeadvice/Charte-de-protection-des-donnees-a-caractere-personnel.pdf>
-  La Banque s'est engagée dans une démarche de mise en conformité avec la loi susmentionnée ;
-  La Banque a désigné un correspondant à la protection des données à caractère personnel.

La présente note a pour but de vous informer des conditions dans lesquelles la Banque traite, utilise et assure la protection des données à caractère personnel dans le cadre de la fourniture de ses prestations de service en matière bancaire et financière.

Toutes les fois où les clients, prospects, tiers, sous-traitants et salariés transmettent leurs données à caractère personnel à la Banque, la Banque doit, en vertu des dispositions légales susvisées, informer lesdites personnes physiques et leur remettre cette notice afin qu'elles en prennent connaissance et soient dûment informées sur les modalités des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre.

## 1. LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT






Le responsable du traitement des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre est Bridge Bank Group.

## 2. LES DONNEES COLLECTEES ET TRAITEES PAR LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT



La notion de « Données à Caractère Personnel » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

La Banque est amenée à collecter des données relatives à l'identité du Client ainsi que ses coordonnées, sa situation personnelle et professionnelle, sa situation économique, patrimoniale, financière et fiscale et toute information de nature à justifier ses droits lors d'une entrée en relation, de la souscription de tout nouveau produit ou service (compte, crédit, placement, autres services, etc.) et au cours de l'exécution des contrats liant les Parties.







Peuvent être citées sans que la liste soit exhaustive, les données à caractère personnel suivantes :

-  **Données d'identification** : il s'agit des prénoms, du nom de famille, des lieux et dates de naissance, des copies des pièces d'identité, de la nationalité (CNI, passeport, titres de séjour), des numéros des pièces d'identité des clients et du numéro d'identification fiscale ;
-  **Données liées aux coordonnées** : adresses postales et physiques, numéros de téléphone, adresses IP;
-  **Données sociodémographiques** : ce sont les informations relatives à la situation familiale, le genre, la composition et l'âge des membres des familles des clients ;
-  **Données relatives à la vie professionnelle des clients** : Il s'agit du cursus scolaire et universitaire, des diplômes, des attestations et certifications, de la profession, de l'identité de l'employeur, du statut d'emploi, de la catégorie socio professionnelle, des évaluations annuelles, etc. ;
-  **Données financières** : elles concernent la rémunération, les crédits, les tranches de revenus et patrimoine (valeur des biens immobiliers ou autres

actifs), le revenu fiscal, l'existence de règles fiscales à appliquer à la rémunération selon la nationalité des personnes ;

-  **Données relatives aux opérations clients** : ce sont les données liées aux services souscrits, les coordonnées propres au secteur bancaire (RIB, IBAN, SWIFT), les opérations sur les comptes bancaires (transactions, virements, retraits et dépôts avec leur montant et libellé), les données relatives aux cartes de paiement, les catégorisations de vos dépenses et revenus ;
-  **Données spécifiques à la souscription d'un produit ou service particulier** : il s'agit des données de connexion liées à l'utilisation des services de la Banque en ligne, des données d'identification et d'authentification à des espaces clients, logs, cookies, données de navigation sur les sites, les applications et les solutions métiers BBG.

Sont concernées les données enregistrées dans l'Espace Client, les identifiants ou mots de passe utilisés ;

-  **Données techniques** : ce sont les données de traçage liées aux cookies, traceurs, tags, les données de navigation et les données de connexion (journalisation des accès et horodatage des connexions) ;
-  **Données liées à la gestion des risques** : il s'agit des données relatives aux incidents bancaires (CIP), les données d'alerte (déclaration de soupçons, personnes politiquement exposées...), les données relatives au défaut de paiement (impayés sur chèque, virements, Avis à tiers détenteurs, contentieux...) ;
-  **Données issues des échanges et interactions avec la Banque** : Sont concernées les données relatives aux communications sur tous supports entre les salariés de la Banque et les clients, prospects et tiers. Il s'agit des appels téléphoniques, des courriels échangés, etc. ;
-  **Données liées aux interactions sur le site internet, et pages de réseaux sociaux de la Banque** : il s'agit des échanges sur le site de la Banque (forums de discussions, posts sur les réseaux sociaux, etc.) ;
-  Données obtenues avec votre consentement et/ou recueillies conformément à ce que la réglementation permet ou exige ;
-  **Données marketing** : Il s'agit des données relatives à la segmentation de la clientèle par la banque.

En se fondant sur les données à caractère personnel collectées, la Banque pourra générer ou calculer de nouvelles données à caractère personnel. C'est notamment le cas de l'attribution d'un scoring dans le cadre d'une demande de financement, ou lors de la détermination, conformément à ses obligations légales et réglementaires, d'un risque de crédit, d'un risque de fraude, ou de toute autre évaluation.





La Banque peut également, si elle connaît mieux ses clients, adapter ses produits et services et personnaliser les offres qu'elle peut leur proposer.

BBG est amenée à traiter, de manière automatisée ou non, les données à caractère personnel (ci-après dénommées « les Données à caractère personnel ») de ses clients personnes physiques dans le cadre de la fourniture de ses prestations de services.

### **3. MODE DE COLLECTE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**


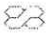


Les Données à Caractère Personnel peuvent être collectées directement auprès des Clients via les formulaires et à partir de l'utilisation de ses services et indirectement.







Elles sont collectées indirectement auprès des personnes suivantes :

-  Sociétés du groupe TEYLIOM ;
-  La centralisation des incidents de paiement (CIP – UEMOA) ;
-  D'autorités publiques quand cela est autorisé par les textes législatifs ou réglementaires ;
-  D'autres produits ou services fournis par des tiers auxquels les clients ont souscrit et autorisé le partage de leurs données avec la Banque.

### **4. FINALITES DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**




Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par la Banque ont, notamment, pour finalités :

-  La gestion de la relation bancaire ;
-  La gestion des comptes ou des produits et services souscrits ;
-  La gestion, l'étude et l'octroi de crédits ;
-  L'identification des risques et la gestion des risques ;

-  La lutte contre la fraude ;
-  Le respect des obligations légales et réglementaires, notamment en matière de gestion du risque opérationnel (dont la sécurité des systèmes d'information et des transactions ainsi que celle de l'utilisation des réseaux de paiements nationaux et internationaux) ;
-  La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
-  Le recouvrement ou la cession de créances, la gestion des incidents de paiement ;
-  La prospection commerciale, la réalisation d'animations commerciales et de campagnes publicitaires ;
-  La gestion de la relation clientèle.






## **5. BASES LEGALES DES TRAITEMENTS DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les Données à caractère personnel sont traitées pour les finalités suivantes :

-  Le consentement préalable ;
-  L'exécution du contrat ;
-  Le respect d'une obligation légale.

## **6. COMMUNICATION ET ACCES DES DONNEES**


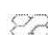

Les données à caractère personnel traitées par la Banque peuvent être communiquées aux personnes suivantes :

-  Aux autres établissements financiers ainsi que leurs clients concernés dans le cas des transferts de fonds ;
-  Aux autorités administratives et judiciaires ainsi qu'à l'administration fiscale ;
-  Aux prestataires de services de paiement ;
-  A la Centralisation des Incidents de Paiement (CIP-UEMOA) ;
-  Au fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR-UMOA).

Les données à caractère personnel peuvent être également rendues accessibles aux prestataires techniques et aux prestataires de service de la Banque, pour les stricts besoins de leur mission.

## 6.1. Communication des données aux sous-traitants






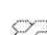

Le Client autorise la Banque, en tant que de besoin, par dérogation au secret bancaire, à communiquer les informations recueillies dans le cadre de la présente Convention aux personnes suivantes :

-  Personnes morales du même groupe que la Banque ;
-  Partenaires, intermédiaires, courtiers et assureurs ;
-  Sous-traitants et prestataires, dans les limites nécessaires à l'exécution des finalités décrites ci-dessus ainsi qu'en vue de la mise en commun de moyens et de la présentation de produits et services.

La Banque s'assure préalablement que les tiers ou sous-traitants à qui les données à caractère personnel sont transférées ont mis en place des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données à caractère personnel mises à disposition.

## 6.2. Personnes ayant accès aux données à caractère personnel

Ont accès aux données à caractère personnel, les personnes suivantes sous certaines conditions :

-  Les collaborateurs de la Banque dans le cadre de leurs missions ;
-  Les entités, prestataires des sociétés ayant une activité réglementée de banque et d'établissements financiers du Groupe TEYLIOM, en cas de mise en commun de moyens techniques, notamment informatiques pour le compte de la Banque ;
-  Les entreprises qui assurent ou garantissent les crédits (entreprises d'assurances, sociétés de caution mutuelle, par exemple) octroyés aux Clients ;
-  Les autres établissements de crédit et plus généralement avec les établissements habilités à fournir des services de paiement, ainsi qu'avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
-  Les tiers (prestataires, sous-traitants, ...) en vue de leur confier des fonctions opérationnelles ;
-  Les professions réglementées, telles que les avocats, huissiers, notaires ou cabinets d'audit ;
-  Les sous-traitants et prestataires pour les seuls besoins des prestations à réaliser pour notre compte, liés notamment à la fourniture des services ou des produits bancaires et financiers ou la réalisation d'enquêtes ou de statistiques ;



 Les huissiers de justice et nos partenaires associés à la gestion du jeu dans le cadre des jeux-concours.

## **7. TRANSFERT DE DONNEES HORS DE L'ESPACE CEDEAO**

Du fait des mesures décidées afin d'assurer l'utilisation d'outils et de solutions informatiques, de la sécurité des systèmes d'information et des transactions ainsi que celle de l'utilisation des réseaux de paiement internationaux ou encore dans le cadre de la mise en commun des moyens ou d'opérations de maintenance informatique, les traitements visés pourront occasionner des cas de transferts de Données vers des pays hors CEDEAO.

Conformément aux dispositions de la loi n° 2013-450 en date du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel, une demande d'autorisation de transfert de données sera soumise à l'Autorité de protection afin de se conformer aux textes de loi en vigueur en Côte d'Ivoire.

La Banque prendra les mesures de sécurité appropriées afin d'assurer la protection des Données transférées dans le cadre des autorisations qui seront obtenues. La Banque s'engage à assurer la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données transférées. Les mesures de sécurisation des transferts de données pourront être communiquées, aux organismes officiels et aux autorités administratives et judiciaires habilitées des pays concernés, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et la lutte contre la fraude à leur demande.

## **8. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les Données à caractère personnel pourront être conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Lorsque les finalités seront réalisées, elles seront en principe supprimées.

De façon exceptionnelle, les Données à caractère personnel pourront être archivées pour gérer les réclamations et contentieux en cours ainsi que pour répondre à nos obligations légales et/ ou réglementaires et/ou encore pour répondre aux demandes des autorités autorisées à en faire la demande.

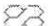




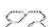
La durée de conservation des données à caractère personnel varie en fonction des données concernées. Les précisions suivantes sont apportées concernant la durée de conservation des données à caractère personnel traitées :

Types de données	Durée de conservation
Données relatives à la gestion du compte bancaire et des produits et services fournis	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pendant que la convention de compte est en vigueur et pour une durée de dix ans à compter de la fin de la relation commerciale.
Données liées à la gestion, l'étude et l'octroi de crédits	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pendant la durée des crédits octroyés et pour une durée maximum de dix ans à compter de la fin de la relation commerciale
Données liées à l'identification des risques et à la gestion des risques	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de dix ans à compter de leur traitement.
Données liées à la lutte contre la fraude	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de dix ans à compter de la clôture du dossier de fraude.
Données liées au respect des obligations légales et réglementaires, notamment en matière de gestion du risque opérationnel (dont la sécurité des systèmes d'information et des transactions ainsi que celle de l'utilisation des réseaux de paiements nationaux et internationaux)	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée maximum de dix ans.
Données liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	Relativement aux données générées par des comportements ou des actes gravement répréhensibles, elles pourront être conservées pendant une durée maximum de dix ans à compter de l'enregistrement des faits dans nos systèmes.
Données liées au recouvrement ou à la cession de créances, la gestion des incidents de paiement	Les Données à caractère personnel pourront être conservées pour une durée de dix ans à compter de la cessation de la relation.

Types de données	Durée de conservation
Données liées à la prospection commerciale, la réalisation d'animations commerciales et de campagnes publicitaires	Les Données à caractère personnel seront conservées pour une durée de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale.
Données liées à la gestion de la relation clientèle	La Banque est susceptible d'enregistrer les conversations passées avec ses Clients quel que soit leur support (courriels, fax, téléphone, compte rendu de séance de travail, etc.), aux fins d'amélioration de l'accueil téléphonique, de respect des obligations légales et réglementaires, et de sécurité des transactions effectuées.  Les Données à caractère personnel seront conservées pour une durée maximum de dix ans à compter de leur enregistrement.
Données de connexion	Les cookies et traceurs sont conservés pendant une durée de deux années.
Données liées aux obligations comptables	Les données comptables pourront être conservées pendant une durée de dix ans conformément aux dispositions du SYSCOHADA.

## 9. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES

La loi susmentionnée confère les droits suivants aux personnes concernées :

-  Droit d'accès ;
-  Droit de rectification (mise à jour et complétude) ;
-  Droit d'effacement ou à l'oubli numérique (effacement des données inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées) ;
-  Droit d'opposition ;
-  Droit à la portabilité ;
-  Droit de retrait de consentement.

Ces droits peuvent être exercés par le Client, qui peut contacter le Correspondant à la protection des données à caractère personnel, en lui adressant une demande à déposer au siège social de la Banque ou en lui adressant un courriel à l'adresse électronique suivante : [data.protection@bridgebankgroup.com](mailto:data.protection@bridgebankgroup.com)

Le client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'ARTCI (Autorité de Protection des Données personnelles), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de Données à caractère personnel.

## **10. CONTACTS DU CORRESPONDANT A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Dans l'hypothèse où les personnes concernées souhaiteraient avoir des précisions sur les modalités de traitement des données à caractère personnel au sein de la Banque, il est recommandé de prendre l'attache de notre correspondant à la protection des données à caractère personnel (CPDP) soit par mail à l'adresse [data.protection@bridgebankgroup.com](mailto:data.protection@bridgebankgroup.com), soit en écrivant à l'adresse suivante :

**Correspondant à la protection des Données à caractère personnel BRIDGE BANK GROUP Abidjan Plateau, 33 Avenue du Général de Gaulle, Immeuble TEYLIOM, 01 boîte postale 13002 Abidjan 01.**

Il est demandé de fournir les éléments d'identification aux courriels ou courriers envoyés en vue d'en faciliter le traitement des requêtes.

## **11. MODIFICATIONS APPORTEES A LA NOTICE D'INFORMATION**

Compte tenu des évolutions techniques et technologiques, BRIDGE BANK GROUP sera amenée à actualiser la présente notice.

En cas de modification de la présente notice, la nouvelle version sera publiée sur le site Internet de la Banque. Nous vous invitons à vous y référer lors de chaque visite afin de prendre connaissance de sa dernière version disponible.